CAMPUS JASMIN**PRO**

AIDE À L'APPRENTISSAGE 2026

Pour toutes les entreprises du secteur marchand privé et du secteur public industriel et commercial

Sans condition pour celles de moins de 250 salariés

Date de conclusion du contrat

Pour les contrats signés dès le 8 mars 2026.

Niveau du diplôme

Contrat préparant à un diplôme de niveau 3 (CAP/CS), de niveau 4 (BP) ainsi que de niveau 5 (BTS)

Montant de l'aide pour la première année du contrat

5000€ pour un apprenti préparant un diplôme de **niveau 3 et 4** quel que soit son âge.

4500€ pour un apprenti préparant un diplôme de **niveau 5** quel que soit son âge.

6000€ lorsqu'il s'agit d'un apprenti bénéficiant d'une **reconnaissance de travailleur handicapé**

opco 2i COMPÉTENCES INDUSTRIES — AKTO L'humain au cœur des services — OPCO EP Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité — l'opcommerce Opérateur de compétences

CIRCUIT D'ATTRIBUTION DES AIDES À L'APPRENTISSAGE

1 L'OPCO

Contrôle le contrat et le dépose auprès du Ministère du travail

Envoie par mail un accord de prise en charge à l'employeur, à l'apprenti et à l'organisme de formation

2 DGEFP

Les services du Ministère du travail

Transmettent les informations des contrats éligibles à l'Agence de Services et de Paiement (ASP) pour mise en place du paiement de l'aide

3 L'ASP

Verse l'aide à l'employeur en avance de la rémunération et vérifie ensuite la présence du salarié sur la base de la Déclaration Sociale Nominative (DSN).

ⓘ Si vous n'avez pas de compte, l'ASP vous enverra par voie postale une plaquette d'information et vos identifiants pour vous connecter.

4 L'EMPLOYEUR

- Se connecter à SYLaé*:
Si première connexion, doit créer son compte et y déposer son RIB.
UN SIRET = un compte SYLaé

- Transmet chaque mois la DSN de l'apprenti aux organismes sociaux (URSSAF, CPAM...)
- Consulte ses mails

* Plateforme employeur de l'ASP pour déposer son RIB et suivre ses paiements

CONTACT
05.34.51.10.30
contrat@campusjasmin.fr
2 Rue du Chairedon
31300 Toulouse